

697400

Révision : 10.03.2021
Date d'impression : 10.03.2021

RUBRIQUE 01: Identification de la substance/de la préparation et de la société l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:**
BEROPUR U34 TRANSPARENT
- **Code du produit:**
80638040090
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Le produit est réservé aux utilisateurs professionnels.
- **Emploi de la substance / de la préparation**
Protection de base de caisse
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Beropur AG
Feldstr. 8
CH-8370 Sirmach
Telefon: 0041 - 71960 0727
Telefax: 0041 - 71960 0728
E-Mail: service@beropur.ch
Internet: <http://www.beropur.ch>
- **Service chargé des renseignements:**
Département " sécurité des produits "
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum (STIZ): Tel. +41 44 251 66 66 24h-
Notfallnummer: +41 145 www.toxi.ch

RUBRIQUE 02: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Néant
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
- **Pictogrammes de danger**
Néant
- **Mention d'avertissement**
Néant
- **Mentions de danger**
EUH208 Contient reaction mixture, containing alpha-3-(3-(2H- Benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl) propionyl-omega- hydroxypoly(oxyethylen) und alpha- 3-(2H-Benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxy- phenyl)propionyl)-omega-3-(3-(2H-benzotriazol-2-, Acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium. Peut produire une réaction allergique.
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:**
Non applicable.
- **vPvB:**
Non applicable.

CH

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31



697400

Révision : 10.03.2021
Date d'impression : 10.03.2021

DESIGNATION : BEROPUR U34 TRANSPARENT

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 03: Composition/informations sur les composants

• **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

• **Description:**

Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

• **Composants dangereux:**

No CAS		%
64742-48-9	Naphta lourd (pétrole), hydrotraité Numéro CE: 265-150-3 Asp. Tox. 1 - H304	10,0 - <20,0
64742-48-9	Hydrocarbures C10-C13, n-alcane, iso-alcane, cycloalcane, <2% aromatique Numéro CE: 918-481-9 N° d'enregistrement : 01-2119457273-39 Asp. Tox. 1 - H304	10,0 - <20,0
64742-48-9	Hydrocarbures, C10-C13, n-alcane, iso-alcane, cycloalcane, <2% carbure aromatique Numéro CE: 918-481-9 N° d'enregistrement : 01-2119457273-39 Asp. Tox. 1 - H304	5 - <10,0
64742-65-0	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), deparaffinés au solvant (Note L: DMSO-extract IP 346: < 3 %) Numéro CE: 265-169-7 N° d'enregistrement : 01-2119471299-27 Asp. Tox. 1 - H304	2,5 - <5,0
61789-86-4	Acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium Numéro CE: 263-093-9 N° d'enregistrement : 01-2119488992-18 Skin Sens. 1B - H317	1 - <2,5
	reaction mixture, containing alpha-3-(3-(2H-Benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl) propionyl-omega-hydroxypoly(oxyethylen) und alpha- 3-(2H-Benzotriazol-2-yl)-5-tert-butyl-4-hydroxyphenyl)propionyl)-omega-3-(3-(2H-benzotriazol-2- Numéro CE: 400-830-7 N° d'enregistrement : 01-0000015075-76 Skin Sens. 1 - H317; Aquatic Chronic 2 - H411	0,1 - <1,0

• **Indications complémentaires:**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

CH

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31



697400

Révision : 10.03.2021
Date d'impression : 10.03.2021

DESIGNATION : **BEROPUR U34 TRANSPARENT**

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 04: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **Après inhalation:**
Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après contact avec la peau:**
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Demander immédiatement conseil à un médecin.
- **Indications destinées au médecin:**
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Migraine
Etourdissement
Vertiges
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 05: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
Mousse, moyen d'extinction sèche, dioxyde de carbone, eau pulvérisée
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**
Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se diffusent au sol.
Le produit se flotte à la surface de l'eau et s'enflamme possiblement de nouveau.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.
- **Autres indications**
Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 06: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.
Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31



697400

Révision : 10.03.2021
Date d'impression : 10.03.2021

DESIGNATION : BEROPUR U34 TRANSPARENT

(suite de la page 3)

- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Assurer une aération suffisante.
Éliminer la matière collectée conformément au règlement.
- **6.4 Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 07: Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Utiliser des appareils résistant aux solvants.
Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).
Fermer bien les récipients après l'utilisation.
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.
Éviter le contact avec les yeux et la peau.
En cas de formation de aérosols, prévoir une aspiration.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.
- **Indications concernant le stockage commun:**
Ne pas stocker avec les aliments.
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Stockage au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 08: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Avant de commencer à travailler, enduire la peau d'une préparation protectrice résistante aux solvants.
Protection préventive de la peau avec une crème de protection.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31



697400

Révision : 10.03.2021
Date d'impression : 10.03.2021

DESIGNATION : BEROPUR U34 TRANSPARENT

(suite de la page 4)

- Veiller à un nettoyage à fond de la peau après le travail et avant les pauses.
Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.
- **Protection respiratoire:**
Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
Masque complet avec filtre combiné (filtre à particules P2/P3, filtre de gaz type A)
protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit
 - **Protection des mains:**
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
Gants résistant aux solvants
 - **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
Caoutchouc nitrile (épaisseur du matériau $\geq 0,45$ mm; temps de pénétration ≥ 480 min)
Caoutchouc nitrile
Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,7$ mm
temps de pénétration ≥ 8 h
 - **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
 - **Protection des yeux:**
Lunettes de protection
Lunettes de protection hermétiques
 - **Protection du corps:**
Vêtement de protection ignifuge et antistatique

RUBRIQUE 09: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
Indications générales	
Aspect:	
Forme:	Liquide
Couleur:	Jaunâtre
Odeur:	Douce
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non applicable.
Changement d'état	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 180,0 °C
Point d'éclair	$\geq 61,0$ °C DIN EN ISO 2719 (PM)
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Température d'inflammation:	> 200,00 °C
Température d'auto-inflammabilité:	Non déterminé.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	0,60 Vol %
Supérieure:	6,50 Vol %
Pression de vapeur:	Non déterminé.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31



697400

Révision : 10.03.2021
Date d'impression : 10.03.2021

DESIGNATION : BEROPUR U34 TRANSPARENT

(suite de la page 5)

Masse volumique:	0,9400 g/cm ³ 15°C	
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible	
Viscosité:		
Dynamique:	à 23,00 °C	550,00 mPa.s
Cinématique:	Non déterminé.	
Teneur en solvants:		
VOC (CE)	161,36 g/l	17,3512 %
VOCV (CH)	17,34 %	
Teneur en substances solides:	72,00 %	
9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Flammes, étincelles, chaleur.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:**
Agents oxydants puissants
- **Réactions dangereuses**
Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Danger de formation de produits pyrolysés toxiques
- **Indications complémentaires:**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
 - 64742-48-9 Naphta lourd (pétrole), hydrotraité**
Oral, LD50: >2000 mg/kg (rat)
Dermique, LD50: >2000 mg/kg (lapin)
 - 64742-48-9 Hydrocarbures C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycloalcanes, <2% aromatiques**
Oral, LD50: > 5000 mg/kg (rat)
Dermique, LD50: > 5000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire, LC50: >5 mg/l (rat) (OECD 403)
 - 64742-48-9 Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycloalcanes, <2% carbures aromatiques**
Oral, LD50: > 5000 mg/kg (rat)
Dermique, LD50: > 5000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire, LC50: > 4,951 mg/l (rat) (4h, vapour)
 - 61789-86-4 Acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium**
Oral, LD50: >16000 mg/kg (rat)
Dermique, LD50: >=4001 mg/kg (rat)

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31



697400

Révision : 10.03.2021
Date d'impression : 10.03.2021

DESIGNATION : BEROPUR U34 TRANSPARENT

(suite de la page 6)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Le contact intensif et prolongé avec la peau peut provoquer une irritation ou inflammation de la peau.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Pas d'effet d'irritation.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Peut provoquer une réaction allergique.
Valeur limite de concentration spécifique pour CAS-no 61789-86-4: $\geq 10\%$
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Les propriétés malsaines de la préparation ont été déterminées à base des données présentes des composants.
Inhalation: En cas des concentrations élevées des vapeurs des solvants, irritations des yeux et des voies respiratoires sont possibles. Effet narcotique. Peut provoquer des maux de tête et vertiges.
Contact avec les yeux: peut causer irritation des yeux
Après inhalation d'un brouillard fin, des irritations des muqueuses peuvent survenir dans les voies respiratoires supérieures.
Le contact intensif et prolongé avec la peau peut provoquer une irritation ou inflammation de la peau.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
N'est pas connu en tant que mutagène de gamète. N'est pas connu en tant que substance cancérogène. N'est pas connu en tant que substance dangereuse pour la reproduction.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:**
 - 64742-48-9 **Hydrocarbures C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycloalcanes, <2% aromatiques**
LC0/96h: 1000 mg/l (poisson)
 - 64742-48-9 **Hydrocarbures, C10-C13, n-alcanes, iso-alcanes, cycloalcanes, <2% carbures aromatiques**
LC0/96h: 1000 mg/l (poisson)
LC0/48h: 1000 mg/l (daphnie)
 - 61789-86-4 **Acides sulfoniques de pétrole, sels de calcium**
LC50: ≥ 10000 mg/l (Activated sludge)
- **12.2 Persistance et dégradabilité**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:**
Non applicable.
- **vPvB:**
Non applicable.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31



697400

Révision : 10.03.2021
Date d'impression : 10.03.2021

DESIGNATION : **BEROPUR U34 TRANSPARENT**

(suite de la page 7)

- **12.6 Autres effets néfastes**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Code déchet:**
Il faut adjoindre le code de déchets selon le catalogue européen des déchets en tenant compte de la branche et le procédé.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:**
Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 No ONU**

ADR	Néant
IMDG	Néant
IATA	Néant
- **14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

ADR	Néant
IMDG	Néant
IATA	Néant
- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

ADR	
Classe	Néant
IMDG	
Class	Néant
IATA	
Class	Néant
- **14.4 Groupe d'emballage**

ADR	Néant
IMDG	Néant
IATA	Néant
- **14.5 Dangers pour l'environnement:**
Non applicable.
- **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**
Non applicable.
- **Indications complémentaires de transport:**
Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
Aucune autre information pertinente disponible
- **Prescriptions nationales:**

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31



697400

Révision : 10.03.2021
Date d'impression : 10.03.2021

DESIGNATION : **BEROPUR U34 TRANSPARENT**

(suite de la page 8)

Pour les composants avec des valeurs limites liées au lieu de travail qui nécessitent une surveillance, voir la section 8.1

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
Ce mélange n'a pas été soumis à une évaluation relative à la sécurité.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

- | | |
|------|---|
| H304 | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

- **Acronymes et abréviations:**

- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO: International Civil Aviation Organisation
ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)
VCI: Verband der chemischen Industrie, Deutschland (German chemical industry association)
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**